

Déviations 12/2024

Un aperçu des déviations du **18 mars 2024** au **24 mars 2024** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviation	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
19/03/2024	MAR	25/25R	25R/25R	1330-1517	La piste 25L est indisponible.
20/03/2024	MER	25/19,25R	25/25R	2300-2340	Travaux de maintenance planifiée des équipements ATC.
23/03/2024	SAM	25/19,25R	25/25R	1600-2030	Vol de calibration ILS 25R.
24/03/2024	DIM	25/19,25R	25/25R	1053-1600	Vent latéral sur la piste 19. Vent 270° max 23kts.



Renseignements fournis à titre indicatif sans aucune reconnaissance préjudiciable

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre codre que pour l'informetion exclusive de son destinataires ans une autorisation expresso du Service de Médiation de Gouvenmenter, Faitéral pour l'Adroport de Bruseilles-Nittonal. Deze inlichtingen worden u verstrekt onder alle voorbehoud

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel gevel venarrielt, gewijzigd nach gepubliceerd worden von der de uitdrakkelijka toesteroming van de Ombuskelaend van de Federale Regering voor de I uitdrhaven Brumel-Hationnal.

